

Module n°3 : PARCOURS ARH - Module 3 : Gestion des carrières

Contexte

Dans un contexte de transformation constante en terme de gestion des ressources humaines, l'ANFH souhaite proposer un parcours de formation adapté prenant en compte les évolutions des métiers des ressources humaines. Les missions de l'agent administratif au service des ressources humaines sont multiples et en constante évolution ; ainsi, cette formation s'adresse aussi bien à un public déjà en poste qu'à des agents récemment nommés. Elle est proposée sous forme de modules présentés indépendamment les uns des autres.

Objectifs

- Maîtriser les règles relatives à l'avancement du fonctionnaire hospitalier
- Appréhender les calculs de reprise d'ancienneté à la nomination
- Cerner l'évolution du rôle des commissions administratives paritaires et des nouvelles lignes directrices de gestion
- Maîtriser le nouveau cadre réglementaire de l'entretien professionnel
- Maîtriser le cadre juridique de ces nouveaux dispositifs et comprendre leurs enjeux

Programme

1. Rappels sur les grands principes de la fonction publique: hiérarchie des normes, principe de la GRH, veille réglementaire.
2. La nomination de l'agent stagiaire: la bonification, la rédaction des décisions...
3. L'avancement: les grands principes, avancement d'échelon et de grade, changement de corps, gestion des réclamations et contentieux.
4. Le nouvel entretien annuel.
5. Les positions statutaires: impacts sur la carrière et récentes évolutions.
6. Actualités jurisprudentielles.

Public

Tout agent affecté à la gestion du personnel hospitalier

Exercice

2024

Nature

AFR

Organisé par
CNEH

Durée
14 heures

Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences